



# DECISIONS MUNICIPALES

Conformément à l'article 3 de la Loi vaudoise sur l'information (LInfo), la Municipalité communique ci-dessous ses activités et les décisions d'intérêt général qu'elle a prises au cours des mois d'octobre, novembre et décembre 2024, étant entendu que celles-ci ne représentent qu'un extrait des nombreux dossiers qu'elle est amenée à traiter lors de chacune de ses séances.

Durant cette période, la Municipalité a notamment :

- ❖ adressé ses vœux à l'occasion du 90<sup>ème</sup> anniversaire de Mesdames Simone Echenard, née le 3.12.1934  
Marlise Josette Favre, née le 9.12.1934
- ❖ transmis au SPOP son préavis positif au sujet d'un dossier de naturalisation
- ❖ attribué le mérite sportif 2024 à Mlle Nadia Corboud pour ses performances en danse classique
- ❖ autorisé la pose d'une plaque commémorative pour les 200 ans de la Société Vaudoises des Officiers à 1825 m, année de la fondation de cette dernière, dans les environs de Solacyre
- ❖ participé à la cérémonie de commémoration du Souvenir Français au cimetière des Larrets le 27 octobre
- ❖ mis sur pied une commission consultative dite « commission des taxes touristiques » conformément au règlement sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025
- ❖ participé à l'Assemblée générale extraordinaire le 19 novembre dans le cadre de la dissolution de l'Association « Comité d'organisation pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020
- ❖ participé au Forum Chablais Sport le 14 novembre portant sur la pratique du ski et sa redynamisation
- ❖ participé à la séance de la Commission Economie de Chablais Région le 14 novembre portant sur la formation professionnelle
- ❖ acquis l'œuvre ALYOS « extase » de Camille Belony exposée sur le Chalet de l'Entraide durant l'été 2024
- ❖ entériné le projet de partenariat avec le Rallye du Chablais pour l'édition de juin 2025
- ❖ autorisé une classe primaire à repeindre la façade de la salle de gym de l'ancien collège
- ❖ participé à la séance d'information sur la nouvelle péréquation intercommunale vaudoise le 26 novembre
- ❖ mis sur pied des séances de conciliation avec tous les opposants au Plan d'affectation communal (PACom)